SICTOM DU MARSAN

JOYEUSES FÊTES DURABLES ET RESPONSABLES !

Journal du Tri et de la Prévention du SICTOM du Marsan N°45 | Décembre 2021

“Des solutions concrètes pour vous aider à réduire vos déchets.”



L'ÉDITO du Président

Pour le dernier numéro de l'année, le Journal du Tri du SICTOM du Marsan évolue avec une nouvelle maquette plus moderne et un doublement du nombre de pages. Nous avons ainsi souhaité vous offrir un dossier complet, avec des solutions concrètes pour vous aider à réduire vos déchets.

En faisant la part belle à la prévention des déchets, j'ai voulu mettre en avant un sujet crucial pour notre territoire, et insister sur l'importance collective de produire moins de déchets. Les solutions existent déjà : réduire sa production de déchets, réutiliser les objets en leur offrant une seconde vie et enfin recycler, en appliquant les consignes de tri.

Et quoi de mieux que les fêtes de fin d'année pour mettre en pratique ces bonnes résolutions, et appliquer les conseils que vous trouverez dans ce numéro ?

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes et mes meilleurs voeux pour la prochaine année !

Jean-Paul Alyre

À VOTRE SERVICE !


Téléphone **05.58.06.74.74**


Site internet **sictomdumarsan.fr**


Application mobile **Mes déchets - SICTOM du Marsan**



NOËL, SA MAGIE ET SES DÉCHETS

Noël approche avec son cortège de magie, décorations, cadeaux, ... Que de bons moments en perspectives. Mais il faut quand même reconnaître que Noël, c'est LA fête de la surconsommation. Et qui dit surconsommation, dit aussi augmentation de notre production de déchets.



Pendant les fêtes de fin d'année, notre production de déchets augmente d'environ 20 %.

Chaque année, le volume de déchets collectés en France est 20% supérieur pour les fêtes de fin d'année.

LE PAPIER CADEAU

Cette augmentation s'explique en grande partie par les emballages cadeaux. Il faut savoir que chaque année, à la période de Noël, ce sont environ 20 000 tonnes de papiers cadeau qui sont consommées en France. Et vous vous doutez bien que ces papiers se retrouvent vite dans nos poubelles car leur durée est très courte.

Le furoshiki ça vous dit quelque chose ? Non ce n'est pas un gros mot, mais un moyen d'emballer ses cadeaux sans générer de déchets. rendez-vous en dernière page pour en savoir plus.

LES JOUETS

Cette production de déchets s'étale aussi dans le temps. Chaque année à Noël, 61 millions de cadeaux sont distribués. Nous assistons à une course effrénée pour mettre au pied du sapin le denier jeu à la mode ou le dernier jouet électronique. Tout cela pour qu'au final, 80% des ces cadeaux offerts ne soient plus utilisés (voir jetés) dans les 2 mois qui suivent.

Un cadeau d'occasion vous y avez déjà pensé ? Vous trouverez forcément votre bonheur auprès de notre partenaire Landes Partage !

LE E-COMMERCE

Continuons le décryptage de cette augmentation de déchets en abordant le e-commerce. Celui-ci connaît un grand succès et encore plus depuis la crise sanitaire. De nombreux français vont se tourner vers lui pour leurs cadeaux de Noël, ce qui annonce une hausse de 30% des achats en ligne à l'échelle mondiale. Cette augmentation va de pair avec celle des livraisons et engendre des emballages supplémentaires qui finiront dans nos poubelles.

Acheter local c'est bien aussi, non ? Et en plus les commerçants sont de bon conseil et vous évitent un déplacement en déchèterie pour jeter les cartons d'emballage.

LES DÉCORATIONS

N'oublions pas les décorations de Noël. Elles sont souvent chères, en plastique, cassables et certains d'entre nous les changent même tous les ans. Elles participent, elles aussi, à l'augmentation de notre production de déchets.

Vous avez déjà pensé à fabriquer vos propres décorations ? Les enfants en tout cas adorent. Un peu de blanc de Meudon, et le tour est joué !

LE SAPIN DE NOËL

Véritable tradition pour beaucoup d'entre nous, ce sont près de 5 millions de sapins qui sont coupés et vendus chaque année dans notre pays. Ces arbres sont cultivés en masse à grands renforts de produits phytosanitaires en France et dans le Nord de l'Europe pour une durée de vie de quelques semaines seulement.

Le sapin artificiel, quant à lui, est encore pire. Composé de plastiques et d'autres matériaux non recyclables, il est principalement produit à l'autre bout du monde et finit irrémédiablement dans nos poubelles. Alors pourquoi ne pas fabriquer un sapin 100% récup, avec du bois flotté ou des palettes ?

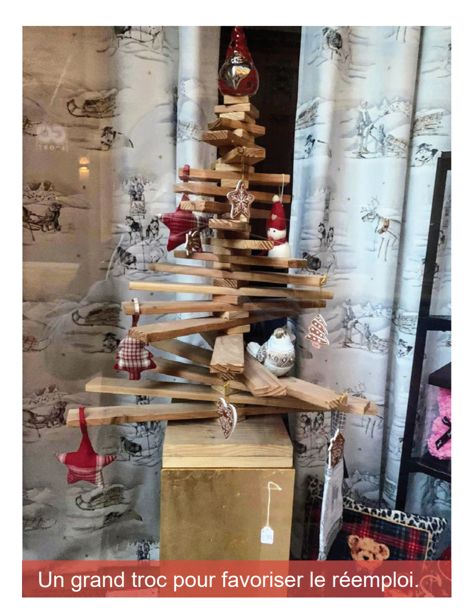
Fort de ce constat sur les retombées occasionnées durant cette période, n'oublions pas qu'il existe de nombreuses solutions pour limiter les quantités de déchets générés. Même si tout le monde ne souhaite pas opter pour un mode de vie 0 déchet, tous les petits gestes comptent, et c'est ensemble que nous relèverons les défis qui nous attendent.

Nous vous proposons modestement à travers ce numéro de trouver quelques idées et solutions pour réussir ses fêtes tout en pensant à notre environnement… et en réalisant des économies.

Plutôt que de jeter vos anciens cadeaux inutilisés, pensez à les donner. Ils feront le bonheur de nombreuses associations du territoire.

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE DU SICTOM

Cette année le SICTOM du Marsan se charge du travail du Père Noël en vous offrant des cadeaux. À partir du 11 décembre, il sera en effet possible de récupérer gratuitement un jouet, en visitant notre boutique éphémère située 15 Rue Cazaillas à Mont de Marsan.


Un grand troc pour favoriser le réemploi.

Comment ça marche ? Il suffit de ramener un ancien jeu inutilisé, et de l'échanger contre un autre, issu de dons du personnel du SICTOM.

Ce grand troc a pour but de favoriser le réemploi, plutôt que l'achat, nécessairement générateur de déchets. Petits ou grands, n'hésitez pas, il y en aura pour tous les goûts !

Mais ce n'est pas tout, cette boutique sera également un lieu de rencontre et de partage, où nos ambassadeurs du tri et de la prévention seront à votre disposition pour vous aider à réduire vos déchets.

Au programme, de nombreuses animations : fabrication de cosmétiques et de produits d'entretien, ateliers Tawashi (éponges lavables Zéro Déchet), emballage cadeaux réutilisable, décoration de Noël fait maison, rencontres et débats, spectacles tout public, mais aussi dégustation de jus de fruits “moches” transformés en délicieux smoothies grâce à notre SICTOM'ixeur, et bien d'autres choses.

Nous vous attendons nombreux pour nous aider à prouver que la magie de Noël s'opère aussi sans casser sa tirelire, ni produire de nombreux déchets !

Retrouvez le programme complet et le calendrier des animations de Noël du SICTOM du Marsan sur www.sictomdumarsan.fr.



BOUILLON DÉTOX ZÉRO DÉCHET


Un bouillon pour réduire ses déchets.

Pour éliminer les excès durant cette période de fête, nous vous proposons une petite recette simple et efficace… et en plus nous diminuons nos déchets.

Ingrédients :

- 1 litre d'eau
- Des épluchures de légumes de saison : carotte, navet, chou, pomme de terre, courge… (en fonction des légumes cuisinés)
- 1 vert de poireau
- Des tiges de persil
- 1 petit morceau de gingembre
- Quelques rondelles de carottes et champignons (facultatif)
- Sel et poivre

Préparation :

1. Faire bouillir l'eau. Dans l'eau bouillante, faire infuser les épluchures, le vert de poireau, les tiges de persil et le gingembre pendant 20 minutes.
2. Ajouter les rondelles de carottes et champignons et poursuivre la cuisson quelques minutes. Saler et poivrer légèrement.

Ce bouillon peut être conservé quelques jours au réfrigérateur.

Bon appétit !

Pour le conserver plus longtemps, le bouillon peut être congelé dans un bac à glaçon. Ça marche aussi pour les purées des tous petits. Avec cette astuce, plus de gâchis !

Smoothies Gratuits !

STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Du 16 au 23 octobre, les agents du service Communication et Prévention du SICTOM du Marsan étaient présents sur les marchés de Mont de Marsan (deux fois), Villeneuve de Marsan et Roquefort afin de sensibiliser les habitants au gaspillage alimentaire.



Plus de 550 smoothies distribués gratuitement sur les marchés du territoire.

Grâce au SICTOMIXEUR fabriqué à base de récup', ce n'est pas moins de 150 kilos de fruits moches, initialement destinés à la poubelle qui ont été transformés en smoothies.

Bananes, mandarines, mangues, framboises, ananas, raisins… les accords parfaits ont su être trouvés pour régaler les papilles. Plus de 550 usagers des différents marchés ont ainsi pu goûter aux smoothies. Ils sont également repartis avec les gobelets réutilisables "doseur/anti-gaspi" !



Cela a également été pour nous l'occasion de faire un rappel sur les (nouvelles) consignes de tri et de proposer des activités sur la réduction des déchets avec la confection de tawachis et d'échantillons de lessive.



Un grand merci aux trois municipalités, aux producteurs sur place, à la banque alimentaire et à toutes les personnes rencontrées pour l'accueil réservé.

LA DISTRIBUTION DES COMPOSTEURS ÉVOLUE !


Une formation gratuite de quinze minutes pour bien se lancer dans le compostage.

Depuis le 24 septembre dernier, nous proposons, en plus de la distribution des composteurs sur notre site de Saint Perdon, un temps de sensibilisation de quinze minutes.

Choisir le bon emplacement, bien utiliser son compost... nos guides composteurs vous conseilleront pour bien débuter dans le compostage. Lors de la réservation de votre composteur sur notre site internet ou l'application mobile, vous pouvez choisir la date qui vous convient :

- mercredi 22 décembre 9h30-10h
- mardi 11 janvier 12h30-13h
- vendredi 21 janvier 8h30-9h
- mercredi 9 février 11h30-12h
- samedi 19 février 9h30-10h

Ce nouveau mode de distribution est ouvert à l'ensemble des administrés du territoire du syndicat (dans la limite d'un exemplaire par foyer). Les usagers habitant hors Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont, ont toujours la possibilité de réserver et récupérer leur composteur auprès de leur Mairie.

Au printemps prochain, à l'occasion de la 9ème édition de "Tous au Compost", différents ateliers seront organisés sur l'ensemble du territoire.

UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE VARIÉE

Cette année encore, le SICTOM propose aux écoles du territoire un projet pédagogique destiné à sensibiliser, informer, et éduquer les élèves au tri et à la réduction des déchets. Former les consommateurs de demain est une priorité dans notre mission de prévention des déchets.


Sensibilisation au tri des déchets dans l'une des classes du territoire.

Afin d'accompagner les enfants à devenir des éco-citoyens responsables nous proposons, en fonction de chaque cycle, une offre pédagogique adaptée.

Cinq thèmes sont soumis au choix des enseignants :

- Tri des déchets
- Prévention des déchets : je consomme autrement
- Prévention des déchets : la seconde vie de mes objets
- Compostage
- Gaspillage alimentaire

Il est proposé en complément des séances créations récup'.

Cette année, un nouveau format d'inscription a été proposé aux écoles par le biais d'une procédure 100% dématérialisée. 145 classes de la petite section au CM2 ont répondu favorablement à notre sollicitation (+70% par rapport à l'année scolaire 2020-2021).

Chaque thème proposé s'articule de la même manière avec, dans un premier temps l'intervention d'un animateur du SICTOM en classe, puis, la visite d'un site partenaire du projet. En plus de la visite de l'usine du SICTOM et de la déchèterie du Conte, nous pouvons nous appuyer sur cinq partenaires impliqués et motivés :

- Les Jardins de Nonères, Landes Partage, la Banque Alimentaire à Mont-de-Marsan
- Les Jardins d'Atyoula à Losse
- Le Centre de Biodiversité à Pouydesseaux

A savoir que le SICTOM du Marsan prend en charge les frais de transports des élèves pour les visites de sites.

Parents, enfants, élèves, enseignants si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à consulter notre projet pédagogique sur notre site internet rubrique "Documentation".

NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LA BANQUE ALIMENTAIRE

Ce nouveau projet pédagogique autour du gaspillage alimentaire a vu le jour grâce à un partenariat avec la Banque Alimentaire des Landes.

Nous souhaitons à travers cette action sensibiliser les élèves à la problématique du gaspillage alimentaire. Une première séance est menée en classe pour permettre aux élèves d'identifier des gestes simples permettant de réduire le gaspillage alimentaire par le biais de jeux : apprendre à ranger les aliments dans son frigo pour une meilleure conservation, repérer les dates limites de consommation sur les produits, fabrication d'un verre doseur… Dans un second temps, la classe se rendra dans les locaux de la Banque Alimentaire afin de prendre conscience de la quantité des produits jetés par les grandes surfaces et découvrir tout le travail des bénévoles afin de redistribuer ces denrées. En plus de la visite, les élèves pourront grâce à un vélo-mixeur faire et déguster des smoothies à partir de fruits abîmés initialement destinés à être jetés.

Une action qui permettra de se rendre compte qu'il est tout à fait possible de transformer des aliments "trop vieux" ou "trop moches" afin de les consommer.



Les bénévoles accueilleront les élèves.

Nos animateurs iront à la rencontre de plus de 3 000 élèves des écoles maternelles et primaires du territoire durant cette année scolaire.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1er mai 2021, le geste de tri s'est simplifié pour l'ensemble des habitants du SICTOM. En effet tous les emballages sont à jeter dans le sac/bac jaune afin d'être recyclés et valorisés. Nous vous proposons de lever les doutes sur des questions que vous pourriez encore vous poser.

Tous les emballages se trient, mais c'est quoi un emballage ?

Qu'il soit en plastique, en métal, en papier, en carton ou en verre, l'emballage sert à protéger, conserver, identifier, et reconnaître le produit. Pot de yaourt, barquettes alimentaires, films plastiques, cartonettes, etc. sont des emballages.

Quelle que soit sa nature, vous devez donc le déposer dans le sac/bac jaune à l'exception du verre qui se jette et se traite indépendamment. Attention tout de même, les objets en plastique (stylo, jouets, etc.) ne sont pas des emballages, et sont destinés à la déchèterie.

Sur mon pot de yaourt il y a marqué "À jeter", que dois-je faire ?

Les consignes de tri varient en fonction de votre lieu de résidence. Mais tout cela est bientôt de l'histoire ancienne. En effet, nous allons tendre vers une harmonisation nationale des consignes afin que tous les Français trient de la même façon. Les consignes sur les emballages seront mises à jour et applicables partout. En attendant les consignes locales prévalent donc sur les consignes nationales, et sur le territoire du SICTOM du Marsan, tous les emballages se trient !

Mon sac/bac est vite plein, comment faire pour gagner de la place ?

Il existe différentes possibilités pour optimiser le remplissage de votre bac/sac jaune. La première est bien évidement de respecter les consignes de tri.



Compacter pour gagner de la place !

Ensuite vous pouvez compacter vos emballages et jeter vos papiers dans les colonnes spécifiques. Enfin, les cartons sont à déposer directement à la déchèterie où une benne spécifique leur est dédiée. Mais n'oubliez pas, le meilleur déchet reste encore celui que l'on ne produit pas !

Les bacs que j'utilise débordent de temps en temps, est-ce normal ?

Depuis le passage aux nouvelles consignes il est vrai que des bacs sont considérés en "débordement" lors de la collecte. Cela s'explique en partie par une bonne appropriation des consignes, ce qui est positif, mais également par la présence d'encombrants qui ne devraient pas s'y trouver : cartons, déchets plastiques divers, électroménager…

Un peu de patience, les services du SICTOM du Marsan travaillent sur différents scenarii afin d'optimiser le ramassage et absorber au mieux les quantités collectées.

APRÈS LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, JE TRIE OU JE JETTE ?

Les papiers cadeaux

- **JE TRIE** : les papiers **non plastifiés** sont à déposer au **tri sélectif**.
- **JE JETTE** : les papiers et rubans **plastifiés** sont à jeter aux **ordures ménagères**.
- **DÉCHÈTERIE** : les **cartons plus volumineux** qu'une boîte à chaussure sont à déposer en **déchèterie**.

Le verre

- **JE TRIE** : les bouteilles, pots, bocaux et flacons sont à déposer dans le **conteneur à verre.**
- **JE TRIE** : couvercles, capsules, collerettes et bouchons **métalliques** vont au **tri sélectif**.
- **JE JETTE** : les bouchons en **liège** se jettent aux **ordures ménagères**.

Le sapin de Noël

- **JE REPLANTE** : le sapin **naturel en pot** se replante dans le jardin.
- **DÉCHÈTERIE** : le **sapin naturel coupé** est à apporter en déchèterie.
- **JE RÉUTILISE** : le **sapin artificiel** se conserve pour les années futures ou se dépose en déchèterie s'il est trop abîmé.



Un sapin pour la dune : collecte organisée par le SPS Surf Club le 8 janvier de 10h à 17h à St Perdon pour participer à la fixation dunaire sur nos côtes.

NOUVEAUX HORAIRES

À partir du 1er janvier 2022, de nouvelles amplitudes horaires sont proposées sur l'ensemble de nos huit déchèteries. L'accès est toujours gratuit pour les particuliers résidant sur le territoire. N'hésitez pas à demander conseil auprès du gardien présent sur place.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MONT-DE-MARSAN **Le Rond** *Avenue de Caussèque* 05.58.05.97.00 **Le Conte** *Rue de la ferme du Conte* 05.58.45.76.17	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-18h
SAINT-PIERRE-DU-MONT *Rue Compeyrot* 05.58.06.96.39	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-18h
ARUE *ZA de Nabias* 05.58.45.57.85	13h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	-	9h-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-18h
GRENADE-SUR-L'ADOUR *ZA de Guillaumet* 05.58.45.19.89	13h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	-	9h-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-18h
LABRIT *Chemin de Navarre* 05.58.51.06.41	14h-18h	-	14h-18h *de mai à août :* *9h-12h/14h-18h*	-	14h-18h	9h-12h 13h30-18h
PARLEBOSCQ *Lieu-dit Mahous* 05.58.44.36.55	14h-18h	-	14h-18h *de mai à août :* *9h-12h/14h-18h*	-	14h-18h	9h-12h 13h30-18h
VILLENEUVE DE MARSAN *Chemin de Garbay* 05.58.45.20.74	13h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	-	9h-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-18h

COLLECTE DES MASQUES CHIRURGICAUX EN DÉCHÈTERIE



Un des collecteurs présent en déchèterie.

La crise sanitaire engendre la production de nouvelles familles de déchets. Dans ce contexte, le SICTOM du Marsan a mis en place une filière de collecte des masques chirurgicaux afin qu'ils puissent être recyclés.

Depuis septembre, les usagers du SICTOM peuvent déposer, en vrac dans des contenants spécifiques, leurs masques chirurgicaux au sein de nos huit déchèteries (voir article ci-dessus). Cette collecte concerne uniquement les masques chirurgicaux en polypropylène jetables. Les masques en tissu, FFP2, FFP3 ou anti-poussières sont à jeter dans la benne "tout-venant".

Ces masques ainsi collectés seront rapatriés sur notre site de Saint Perdon pour être envoyés vers l'usine Versoo située à Angers. Après séparation des matières et broyage, ils permettront de fabriquer de nouveaux objets en polypropylène tel que du mobilier, des poufs, des coussins, etc.

À noter que ces masques peuvent toujours être jetés avec les ordures ménagères (sacs noirs), où ils seront valorisés dans l'Unité de Valorisation Organique de Saint Perdon. Toutefois, ils ne peuvent en aucun cas être jetés avec le sélectif (sacs ou bacs jaunes), car les centres de tri classiques ne sont pas équipés pour les recycler.

Plus de 4 000 masques chirurgicaux collectés depuis le lancement de l'opération. Les conteneurs spécifiques sont toujours disponibles dans nos huit déchèteries.

FABRIQUER MES FUROSHIKIS

Il s'agit d'une technique japonaise traditionnelle de pliage et nouage de tissu utilisée pour l'emballage de cadeaux. Rassurez-vous si vous n'êtes pas un as du pliage, nous vous proposons ci-dessous deux tutoriels pour emballer les boîtes et les bouteilles.

FUROSHIKI D'UNE BOÎTE RECTANGULAIRE

ÉTAPE 1 : déplier le tissu en losange et placer la boite au centre.



ÉTAPE 2 : replier l'angle droit du tissu sur la boite.



ÉTAPE 3 : faire de même avec l'angle gauche.



ÉTAPE 4 : replier la partie du bas au centre.



ÉTAPE 5 : nouer le tout sur le dessus de la boite.



FUROSHIKI D'UNE BOUTEILLE

ÉTAPE 1 : déplier le tissu et placer la bouteille debout au centre



ÉTAPE 2 : ramener deux côtés opposés vers le haut puis nouez-les au dessus du bouchon.



ÉTAPE 3 : croiser les deux cotés restants sur un coté de la bouteille.



ÉTAPE 4 : les ramener sur le coté opposé afin de les nouer ensemble.



ASTUCE : *pour le choix du tissu, les possibilités sont illimitées : taies d'oreiller vintage, chutes de tissu d'ameublement, anciens draps en lin, etc.*

BONUS : JE FABRIQUE MES DÉCORATIONS DE VITRES AU NATUREL !



Afin de décorer vos vitres durant la période des fêtes, nous vous proposons une façon simple et naturelle de fabriquer sa propre peinture éphémère :

Deux ingrédients :

- du Blanc de Meudon
- de l'eau

Le Blanc de Meudon est une craie qui, mélangée avec de l'eau, permet d'obtenir une peinture naturelle s'étalant très facilement avec un pinceau sur une vitre. Vous pouvez également utiliser d'autres objets pour varier la texture : une éponge ou un chiffon par exemple.

Il ne vous reste alors plus qu'à créer de beaux pochoirs ou laisser parler votre imagination !

ASTUCE : *appliquez votre Blanc de Meudon sur les pochoirs à télécharger sur notre site internet rubrique "Prévention"*

Le Journal du Tri
Responsable de publication : Jean-Paul Alyre
Création : service communication du SICTOM du Marsan
Illustrations : SICTOM du Marsan, CITEO, Pixabay, Freepik, OpenStreetMap, D.Hourt, Banque Alimentaire des Landes
Impression : Copytel
Tirage : 44 900 exemplaires
N°ISSN : 2101-5791
Imprimé sur du papier 100% recyclé

Scannez-moi
et téléchargez votre calendrier de collecte 2022



RETROUVEZ TOUS LES SERVICES DU SICTOM :

 **sictomdumarsan.fr** **05.58.06.74.74**  Application **Mes déchets SICTOM du Marsan**

Abonnez-vous à notre Newsletter pour recevoir les dernières actualités du SICTOM du Marsan !